

## litige de famille vehicule

Par **aureline20**, le **29/04/2009** à **22:14**

bonjour

donc voila mon concubin a un vehicule qu'il a preté a ses parents donc la carte grise est toujours a sont nom.

Mais voila ces parents ne veulent pas la rendre d'apres la police nous ne pouvons pas porter plainte que faire ??? ya til un moyen de recupéré le vehicule ??? Si oui comment ????

Surtout qu'il sont de nombreux accident et delits de fuide avec se vehicule aidez nous merci